

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat [avis public portant sur l'adoption du budget], conformément à la loi, en affichant sur le site internet de la Municipalité et aux endroits habituels une copie de cet avis le 12 décembre 2023, à chacun des endroits suivants :

Bureau de poste

Hôtel de ville

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Saint-Roch-de-Mékinac, ce 12 décembre 2023.

Pierre Beauséjour Greffier-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac Aux contribuables de sa susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de sa susdite municipalité qu'il :

y aura présentation et adoption, par le conseil, des prévisions des revenus et des charges pour 2024.

Mercredi 20 décembre 2023 à 19 heures à la salle municipale située au 1216, rue Principale, Saint-Roch-de-Mékinac.

Donné à Saint-Roch-de-Mékinac, ce douzième jour de décembre deux-milletrois.

Pierre Beauséjour Directeur général et Greffier trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac Aux contribuables de sa susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de sa susdite municipalité qu'il :

y aura présentation et adoption, par le conseil, du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026.

Mercredi 20 décembre 2023 à la suite de la présentation du budget à la salle du conseil située au 1216, rue Principale, Saint-Roch-de-Mékinac.

Donné à Saint-Roch-de-Mékinac, ce douzième jour de décembre deux-millevingt-trois.

Pierre Beauséjour Directeur général et Greffier-trésorier